

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 mars 2026

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le cinq mars deux Mil vingt-six à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : Secrétaire de séance élu : BONNEFOND Vincent
- en exercice :	13	
- présents :	13	
- votants :	13	
Convocation en date du : 27 février 2026		
Affichée le : 27 février 2026		

N° 2026D108

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU COMITE
DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE LA LOIRE**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une demande de subvention de la part du Comité Départemental Handisport de la Loire.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'organisation du Run Handi Nature 42, édition 2026 qui aura lieu le mercredi 10 juin sur la Commune.

Le RHN42 est la plus grande randonnée inclusive de France. Conçu pour rassembler tous les publics, cet événement s'adresse aux personnes en situation de handicap physique, sensoriel, mental ou psychique, mais aussi au public vieillissant, ainsi qu'à leurs proches, amis ou collègues.

Cette année, trois parcours sont proposés afin que chacun puisse participer selon ses envies et ses capacités. La randonnée se réalise en équipe de 3, 4 ou 5 personnes, favorisant le partage, l'entraide et la convivialité.

Au regard de l'importance de cette manifestation pour la vie locale, Monsieur le Maire propose d'accorder à l'association une subvention d'un montant de 1 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE l'attribution et le versement d'une subvention exceptionnelle de 1.000 € à l'association du Comité Départemental Handisport de la Loire.

DIT que les crédits seront disponibles au Budget Primitif 2026, au compte 65748.

Le Secrétaire de Séance
Vincent BONNEFOND



ROZIER EN DONZY, le 12/03/2026
Signé : le Maire, Didier BERNE

